



Budget primitif 2026

Un budget responsable pour protéger l'essentiel et préparer l'avenir

Dans un contexte national et international incertain (dont une nouvelle guerre en Iran dont on ne mesure pas encore les conséquences), marqué par de fortes tensions économiques et une pression croissante sur les finances locales, le Département de l'Aube présente un budget 2026 à la fois lucide et déterminé.

Confrontée à un effet de ciseaux durable — entre des dépenses sociales en hausse et des recettes de plus en plus contraintes — la collectivité fait le choix de la responsabilité. Elle s'attache à préserver ses équilibres financiers tout en maintenant un haut niveau de service public.

Ce budget traduit une priorité claire : protéger les Aubois les plus fragiles, soutenir les territoires et continuer à investir pour l'avenir.

Avec 444 M€ mobilisés, dont 68,2 M€ d'investissements, le Département affirme sa volonté de rester un acteur central de la solidarité et de l'attractivité du territoire.

Du côté de Départements de France...

Départements de France appelle le gouvernement à la reconnaissance pleine et entière du rôle des Départements en matière de protection sociale et d'aménagement du territoire.

L'heure n'est plus aux intentions, mais à la mise en œuvre des mesures concrètes permettant le plein essor des libertés locales. Les 104 Départements sont prêts, ils ont formulé des propositions solides et réalistes. Désormais, le Gouvernement doit passer à l'action.

« La France n'est pas trop décentralisée, elle est mal décentralisée. La bureaucratie centrale sclérosante étouffe les collectivités et bride leur agilité. Donner des compétences sans moyens, c'est organiser une décentralisation sous tutelle. Cela n'a pas de sens », martèle François SAUVADET, Président de Départements de France.

Il rappelle que les Départements demandent juste les moyens d'exercer pleinement les missions que l'État leur confie, au service de la protection sociale et de l'aménagement du territoire.

« Aucune réforme ne pourra être gagnante si elle ne repose pas d'abord sur la capacité des Départements à disposer d'une libre administration effective, et d'une autonomie fiscale et financière réelle. Nous demandons la fin des engagements pris sans concertation, et des charges imposées par l'État sans financement. C'est un prérequis sans lequel aucune confiance ne peut s'établir et aucune réforme ne peut durablement se construire », ajoute le Président de DF.

Réunis en Bureau, les présidents de Départements ont réaffirmé leur disponibilité, leur sens des responsabilités et leur volonté de construire une véritable décentralisation privilégiant la proximité et la confiance. Les attentes des Départements sont fortes, les solutions existent.

« Il faut maintenant agir pour libérer l'énergie des Départements. On ne gagnera pas la bataille du redressement du pays, sans l'agilité et l'intelligence des collectivités territoriales. Ce redressement passe par l'autonomie fiscale des collectivités. La France ne retrouvera son rang que si la confiance entre l'État central et les citoyens est restaurée. Cette confiance retrouvée ne peut s'épanouir qu'au travers de l'action publique de proximité, portée par les Départements et les Communes », conclut François SAUVADET, Président de Départements de France.

Communiqué de presse de Départements de France du 11 mars 2026

Sommaire

1 Budget 2026 : concilier contraintes financières et ambitions

- / Un budget 2026 lucide, prudent et maîtrisé**
- / Maintenir l'investissements au service des Aubois**
 - Des politiques publiques au cœur des priorités départementales
 - Le Plan pluriannuel d'investissement recentré et stratégique
 - Soutenir les partenaires et les territoires
- / Les principaux postes de dépenses du budget 2026**

2 Faire vivre les solidarités humaines grâce à des politiques publiques fortes

- / Agir au plus près des territoires avec une action sociale de proximité**
- / Déployer le Plan Aube santé pour améliorer l'accès aux soins**
- / Faire de la prévention une priorité pour l'enfance**
- / Accélérer le retour à l'emploi par une politique d'insertion renforcée**
- / Apporter des réponses concrètes aux enjeux du logement**
- / Placer l'usager au cœur du Plan autonomie**

3 Les solidarités territoriales : des décisions et des politiques durables

- / Soutenir l'alimentation locale et durable dans l'Aube**
- / L'Aube accélère le déploiement des Espaces naturels sensibles (ENS)**
- / Développer une lecture publique accessible et innovante**
- / Faire de la culture un moteur d'attractivité territoriale**
 - La Cité du vitrail
 - Avalleur : un site patrimonial et culturel en plein essor
 - Une programmation culturelle et pédagogique ambitieuse
- / Une stratégie touristique tournée vers l'attractivité et la transition**
- / Accompagner les missions des sapeurs-pompiers**

Le Département en chiffres ...

1| Budget 2026 : concilier contraintes financières et ambitions pour l'Aube

Cinquième commission – Rapport 2

■ Un budget 2026 lucide, prudent et maîtrisé

Le budget primitif (BP) principal 2026 du Département s'élève à plus de **444 M€**, hors budgets annexes, dont :

- **68,2 M€ sont consacrés à l'investissement (dont la dette de 5,5 M€ et auxquels il faut ajouter un déficit reporté de 11,7 M€),**
- **364,2 M€ pour le fonctionnement (dette comprise).**

Une nouvelle fois voté dans un contexte national d'incertitudes financières, le budget 2026 est marqué par :

- un vote reporté à fin mars 2026 en raison de l'absence de Loi de finances de l'Etat (adoptée le 19 février 2026) qui a retardé la prise en compte des nouvelles mesures et dispositions qui s'appliquent aux collectivités locales ;
- une dégradation structurelle des finances des Départements. En d'autres termes, l'effet de ciseaux s'accroît chaque année un peu plus ;
- une croissance économique limitée, sur fond de tensions internationales accrues (nouveau conflit armé en Iran)

Le budget 2026 se traduit par :

- **la hausse continue de dépenses obligatoires**, en raison des hausses décidées par l'Etat et de l'évolution des besoins sociaux, environnementaux et démographiques du territoire (hausse des charges de personnel, hausse des coûts des dispositifs en faveur de la protection de l'enfance et du handicap, augmentations des cotisations pour les personnels dont les effectifs sont stabilisés, coût de l'énergie, inflation...) ;
- des dépenses de fonctionnement malgré tout orientées à la baisse grâce à une gestion rigoureuse ;
- **des recettes de moins en moins dynamiques** et pour la plupart déconnectées du territoire (conséquences de la Loi de finances, coupes budgétaires décidées par le Gouvernement, baisse des recettes liées aux DMTO dits « frais de notaires », perte d'autonomie fiscale, dotation globale de fonctionnement non indexée sur l'inflation, compensations très partielles de dépenses et augmentations subies...).

Malgré ce contexte difficile, le Département poursuit sur la voie de la résilience pour maintenir le cap : il parvient à préserver **un autofinancement de 32,7 M€ en 2026**, tout en ayant recours à un **emprunt théorique d'équilibre mesuré à hauteur de 17,7 M€**.

Sur cette base financière, les choix du Département reposent sur une exigence claire : responsabilité, prudence et lucidité.

Ce BP 2026 doit permettre de :

- continuer à accompagner les Audois et soutenir les plus fragiles dans leur quotidien avec un service public de qualité,
- maintenir un haut niveau d'investissement conforme au Plan pluriannuel d'investissement, tout en le rendant le plus efficient possible (de nouveaux arbitrages sur le Plan pluriannuel d'investissements (PPI) seront indispensables en cours d'année),
- absorber les contraintes de l'Etat de façon raisonnée, avec une action plus particulièrement sur les dépenses de fonctionnement),
- conforter la notoriété et l'attractivité de l'Aube.

Une seule finalité pour le Département : poursuivre ses missions au service du territoire et de ses habitants.

■ Maintenir l'investissement au service des Auboïs

Malgré un contexte économique et financier contraint, le Département de l'Aube fait le choix de préserver l'essentiel, avec un projet de budget sérieux et réaliste qui est destiné à le maintenir hors de la zone critique. La collectivité en profite pour réinterroger les dispositifs, les pratiques et les politiques. Il poursuivra ses investissements en 2026 à hauteur de 68,2 M€ pour :

- **déployer ses politiques publiques ambitieuses**, au plus près des besoins des habitants,
- **poursuivre son Plan pluriannuel d'investissements (PPI)**, tout en prenant en compte la capacité d'autofinancement du Département et de limiter le recours à l'emprunt,
- **soutenir ses partenaires**.

Des politiques publiques au cœur des priorités départementales

Petite enfance – prévention

Le Département renforce son action en faveur des tout-petits à travers le politique des 1 000 premiers jours, en multipliant les actions de prévention, en développant de nouvelles formes d'accompagnement et en s'appuyant sur un réseau de partenaires élargi.

Protection de l'enfance

L'accompagnement des enfants confiés au Département est consolidé, tant sur le plan éducatif que dans les capacités d'accueil. Les priorités portent notamment sur le projet d'établissement du Centre départemental de l'enfance (CDE), la prévention des addictions et le soutien accru aux assistants familiaux (formation, mobilité, communication).

Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

L'action départementale vise l'adaptation des frais d'hébergement, le renforcement de la qualité de prise en charge des publics accompagnés, dans le respect de l'objectif d'évolution des dépenses voté à l'Assemblée départementale.

Autonomie

La mise en œuvre du schéma départemental, l'évolution des dépenses liées à l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), le soutien à l'habitat inclusif privé et le renforcement des Services d'accompagnement et d'aide à domicile (SAAD) constituent des axes structurants.

Insertion et solidarité de proximité

Dans un contexte de hausse du nombre d'allocataires du RSA, le Département déploie la réforme du Plein emploi, renforce sa stratégie d'insertion et mobilise les leviers financiers du Fonds social européen (FSE) et du Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Santé

Le déploiement du Médicobus illustre la volonté départementale de lutter contre les inégalités d'accès aux soins, en particulier dans les zones rurales.

Collèges

Le Département poursuit son plan d'entretien et de rénovation des collèges, tout en soutenant des dispositifs éducatifs et sportifs (dispositif d'accès à la culture Caravelle, natation...) et l'engagement citoyen via le Conseil départemental jeunes.

Partenariats et attractivité

La collectivité accompagne le tissu associatif et soutient les acteurs structurants du territoire : Aube Champagne Attractivité (ACA), Syndicat mixte de l'aérodrome de Troyes-Barberey (SMATB), Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) et écosystème auboïs de l'enseignement supérieur.

Culture et tourisme

Le développement touristique, l'Orchestre symphonique de l'Aube, la Cité du vitrail, le site d'Avaleur et la Médiathèque départementale de l'Aube demeurent des leviers majeurs de rayonnement culturel.

Sécurité

Le soutien au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) est renforcé afin de faire face à l'augmentation des charges opérationnelles et d'adapter les moyens humains aux besoins du territoire.

Le Plan pluriannuel d'investissements recentré et stratégique

Cinquième commission - Rapport 2

Sur la période 2026-2030, le Département de l'Aube a engagé un recentrage stratégique de son action en actualisant son Plan pluriannuel d'investissements (PPI) à hauteur de 287 M€. Cette actualisation permet de contenir l'effort d'investissement à un niveau moyen annuel maîtrisé, autour de 57 M€ (hors remboursement de la dette). Ces choix permettent de maintenir un niveau d'endettement bien inférieur à la moyenne de la strate.

Véritable boussole de l'action départementale, le PPI identifie des priorités structurantes :

- **la politique routière** (préservation du réseau, études des mobilités douces, doublement de la rocade ouest),
- **l'éducation**, avec la réhabilitation et l'entretien des collèges (dont les études pour la reconstruction du collège de Ste-Savine),
- **les infrastructures stratégiques**, notamment l'électrification de la ligne 4 Paris-Troyes,
- **la restructuration du bâtiment du pôle des solidarités** sur Troyes (Vassaulles),
- **le renouvellement des outils numériques et du parc automobile**,
- **le soutien aux associations, aux intercommunalités et aux communes**, en particulier les plus petites (dispositif étendu aux communes de moins de 500 habitants),
- **l'accompagnement du SDIS** pour le renouvellement de ses équipements et casernements.

Soutenir les partenaires et les territoires

Cinquième commission - Rapport 2

En 2026, le Conseil départemental de l'Aube maintient son concours à l'investissement des collectivités et autres organismes : **23 M€ seront ainsi versés en subventions d'équipement, soit 34 % de ses dépenses d'investissement.**

A noter que face au succès du dispositif d'aide dédié aux petites communes aubois de moins de 250 habitants, le Département a décidé de rendre éligible celles de moins de 500 habitants. Elles seront soumises aux mêmes conditions (2 projets par an par commune dans la limite de 10 000 €). Une enveloppe de 1,2 M€ y est consacrée.

Il maintient également son aide aux associations à hauteur de 3,6 M€ (hors social).

■ Les principaux postes de dépenses du budget 2026

Avec un budget de 444 M€ en 2026 (dette comprise), le Département intervient dans de nombreux domaines, notamment :

- **l'action sociale : 257 M€**
- les services généraux : 67 M€
- les routes et transports : 43 M€
- l'éducation : 33 M€
- autres : sécurité, culture en vie sociale, jeunesse, sports et loisirs, aménagement des territoires et habitats, action économique, environnement...

Le Département en action ...

2| Faire vivre les solidarités humaines grâce à des politiques publiques fortes

■ Agir au plus près des territoires avec une action sociale de proximité

Première commission – rapport 1

Afin de répondre au plus près des besoins des habitants, le Département de l'Aube s'est doté en 2023 d'un **Schéma de l'action sociale de proximité**. Fondé sur un diagnostic approfondi du territoire, marqué par des fragilités sociales importantes, ce document stratégique fixe un cap clair pour renforcer l'efficacité des interventions.

Pilotée par la Direction de l'action sociale de proximité (DASP), cette feuille de route repose sur trois principes structurants : **l'innovation, la transversalité des actions et le développement de partenariats**.

Dans ce cadre, de nombreuses initiatives ont été déployées pour répondre concrètement aux enjeux identifiés :

- la structuration d'un réseau départemental des acteurs de l'inclusion numérique, qui a permis d'accompagner 3 413 personnes en 2025 à travers des ateliers dédiés ;
- la généralisation du dispositif « Pack nouveau départ », apportant une réponse rapide et coordonnée aux victimes de violences conjugales, avec 101 situations accompagnées ;
- la poursuite du Pacte de solidarité pour prévenir et lutter contre la pauvreté, soutenu par l'État à hauteur de 500 000 euros ;
- la réalisation d'un diagnostic en vue de l'élaboration du schéma départemental d'accueil des gens du voyage ;
- le renforcement de l'accueil et de l'accès aux droits, avec 86 500 accueils réalisés dans les Maisons des solidarités en 2025 ;
- le soutien au tissu associatif local, avec une enveloppe de 710 000 euros dédiée aux acteurs des solidarités.

À travers ces actions, le Département affirme sa volonté d'apporter des réponses concrètes, coordonnées et innovantes aux besoins sociaux du territoire, au plus près des Aubois.

■ Déployer le Plan Aube Santé pour améliorer l'accès aux soins

Première commission – rapport 8

En 2024, le Département de l'Aube a adopté le **Plan Aube Santé**, un programme ambitieux destiné à répondre aux grands enjeux sanitaires du territoire :

- la pénurie de professionnels de santé,
- le vieillissement de la population,
- la progression des maladies chroniques et de la sédentarité.

Structuré autour de quatre axes prioritaires, ce plan vise à déployer un ensemble d'actions cohérentes et durables :

- **améliorer l'accès à la prévention et aux soins pour tous ;**
- **renforcer l'attractivité du territoire et faciliter l'installation des professionnels de santé ;**
- **affirmer l'Aube comme un territoire de formation ;**
- **accompagner les pratiques quotidiennes et encourager l'innovation en santé.**

Pensé **comme un dispositif évolutif**, le Plan Aube Santé produit déjà des résultats concrets :

- un Médicobus désormais opérationnel dans plusieurs communes (Villenauxe-la-Grande, Rigny-le-Ferron, Essoyes et Ville-sous-la-Ferté), avec une équipe de quatre médecins généralistes ;
- le développement continu de la télémedecine, notamment au sein des EHPAD ;
- la mise en place d'une garantie santé à destination des publics les plus fragiles, via la mutuelle AD2S, accessible à partir de 300 € ;
- la poursuite du dispositif d'accueil des professionnels « Osez l'Aube », complété par des actions de promotion du territoire (portes ouvertes, job dating à l'Institut de formation en soins infirmiers...) ;
- le renforcement des stages de terrain et des solutions de logement pour les professionnels ;
- le maintien des bourses destinées aux infirmiers libéraux engagés dans une formation en pratique avancée ;
- le développement des coopérations entre professionnels et acteurs de santé du territoire.

■ Faire de la prévention une priorité pour l'enfance

Première commission – rapport 2

Dans le cadre de ses missions de soutien aux enfants et aux familles, le Département de l'Aube s'appuie sur un réseau structuré, piloté par son Pôle des solidarités et déployé sur l'ensemble du territoire. Celui-ci mobilise de nombreux acteurs complémentaires :

- la Protection maternelle et infantile (PMI), qui assure le suivi médico-préventif des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans, tout en accompagnant les parents dans leur rôle éducatif ;
- le service social départemental, engagé aux côtés des familles ;
- l'Aide sociale à l'enfance (ASE), chargée de la protection et de la prise en charge des enfants sur décision judiciaire ;
- le Centre départemental de l'enfance (CDE), qui accueille les enfants confiés au Département et met en œuvre son projet d'établissement ;
- les structures d'accueil d'urgence et les assistants familiaux, maillons essentiels de la protection de l'enfance.

En 2023, l'ensemble de ces acteurs a contribué à l'élaboration du Schéma départemental de l'enfance, feuille de route partagée pour améliorer la prévention et la qualité de l'accompagnement.

Plusieurs actions concrètes ont déjà été engagées, notamment dans le cadre de la politique des 1 000 premiers jours, avec l'ouverture de cinq maisons dédiées dans l'Aube.

En 2026, le Département entend poursuivre et amplifier cette dynamique autour de plusieurs priorités :

- intensifier les actions de prévention dès la petite enfance, à travers de nouveaux partenariats, le renforcement des contrôles et le développement du Centre de santé sexuelle ;
- développer la prévention spécialisée, en lien avec les communes partenaires ;
- soutenir la parentalité, notamment via les dispositifs Parendado et Prev'enfance ;
- garantir la continuité et la qualité des parcours des enfants protégés, en optimisant le traitement des situations et en diversifiant les modes de placement ;
- renforcer le suivi et l'évaluation des projets des établissements et services ;
- adapter les réponses à la diversité des situations, notamment pour les publics aux besoins spécifiques (enfants en situation de handicap, fratries, profils complexes).

Au total, **près de 49 millions d'euros seront consacrés à l'enfance et à la famille en 2026**, dont une part significative dédiée au renforcement de la protection de l'enfance.

■ **Accélérer le retour à l'emploi par une politique d'insertion renforcée**

Troisième commission – rapport 1

Dans le cadre de **la réforme du plein emploi**, le Département de l'Aube s'est doté d'une feuille de route ambitieuse pour renforcer l'efficacité de sa politique d'insertion. L'objectif est clair : **favoriser un retour durable à l'emploi pour les publics les plus éloignés du marché du travail**.

Cette stratégie repose sur trois priorités :

- accompagner de manière renforcée les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) vers l'emploi ;
- soutenir les entreprises dans leurs besoins de recrutement ;
- lever les freins sociaux et professionnels qui entravent les parcours d'insertion.

En 2025, la collectivité a engagé plusieurs évolutions structurantes pour concrétiser ces orientations. Elle a notamment amorcé le déploiement du nouveau cadre issu de la réforme, incluant **la mise en place progressive du régime de sanctions et la préparation à l'instauration des 15 heures hebdomadaires d'activité**.

Par ailleurs, **l'expérimentation de la « solidarité à la source »**, conduite en lien avec la Caisse d'allocations familiales (CAF), a été généralisée sur le territoire.

À travers ces actions, le Département affirme sa volonté de construire une politique d'insertion plus lisible, plus juste et plus efficace, au service de l'accès à l'emploi.

■ **Apporter des réponses concrètes aux enjeux du logement**

Première commission – rapport 6

Face aux difficultés croissantes d'accès et de maintien dans le logement, le Département de l'Aube déploie une action volontariste pour accompagner les ménages les plus fragiles.

Au cœur de ce dispositif, le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) constitue un levier essentiel (financé avec les partenaires EPCI, énergies...). En 2025, il a permis l'attribution de 1 979 aides, pour un montant total de 724 606 euros.

Au-delà de ce soutien financier, **le Département met en œuvre un accompagnement global et personnalisé, avec un objectif clair : favoriser un accès durable au logement**. Ainsi, 119 familles ont bénéficié d'un suivi spécifique en 2025.

Cette mobilisation se traduit également par des actions de terrain diversifiées :

- un accompagnement individualisé en matière de précarité énergétique, avec 45 ménages suivis ;
- des dispositifs de médiation locative, ayant bénéficié à 53 ménages ;
- le déploiement de l'équipe mobile d'entraide « Déclic », qui est allée à la rencontre de 162 personnes ;
- des visites-conseils sur les modes de chauffage, au profit de 55 ménages ;
- des permanences socio-juridiques, qui ont permis d'accompagner 21 situations.

À travers cet ensemble d'actions complémentaires, le Département affirme sa volonté d'apporter des réponses rapides, concrètes et adaptées aux réalités des Audois confrontés à des difficultés de logement.

■ Placer l'usager au cœur du Plan autonomie

Première commission – rapport 9

Le Département de l'Aube poursuit la mise en oeuvre de son Schéma de l'autonomie 2024-2028, dédié aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants. En tant que chef de file des politiques publiques dans ce domaine, la collectivité entend faire évoluer en profondeur l'accompagnement médico-social afin de mieux répondre aux besoins des usagers.

Ce futur schéma vise à **améliorer le quotidien des personnes en perte d'autonomie, à prévenir les ruptures de parcours, à lutter contre l'isolement et à favoriser une inclusion pleine et entière dans la société.**

Il s'articule autour de six grandes orientations stratégiques, déclinées en 22 actions concrètes :

- structurer les parcours de vie et anticiper les ruptures ;
- renforcer les démarches d'« aller-vers » pour toucher les publics les plus éloignés ;
- promouvoir l'autodétermination et la participation citoyenne ;
- prévenir la perte d'autonomie et ses facteurs de risque ;
- renforcer l'attractivité des métiers de l'autonomie ;
- améliorer la coordination entre les acteurs.

Dans un contexte de vieillissement marqué de la population, **le Département se mobilise pour anticiper les besoins et adapter les réponses.** L'Aube compte près de 90 000 personnes âgées de plus de 60 ans, dont 35 700 ont plus de 75 ans. Ces publics présentent des fragilités sociales plus prononcées qu'au niveau national, nécessitant une attention particulière en matière de logement, de mobilité, de vie sociale et d'accompagnement.

La même exigence guide l'action en faveur **des personnes en situation de handicap, que le Département souhaite placer pleinement au cœur des dispositifs**, afin de garantir des conditions de vie dignes et une autonomie renforcée. Aujourd'hui, 3 366 Auboisiens bénéficient de la prestation de compensation du handicap.

Au total, 107 millions d'euros seront consacrés en 2026 à la politique de l'autonomie, couvrant l'ensemble des dispositifs : aide à domicile, structures d'hébergement, prestations de compensation, allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou encore développement de l'habitat inclusif.

3| Des politiques concrètes pour des territoires solidaires et durables

■ Soutenir l'alimentation locale et durable dans l'Aube

Troisième commission - Rapport 3

Dans le cadre de son Plan alimentaire territorial, le Département de l'Aube a lancé en 2021 la plateforme « Manger local ». Initialement destinée à faciliter l'approvisionnement des collèges publics en produits locaux de qualité (viandes, fruits et légumes, céréales, produits laitiers), cette initiative a depuis été élargie à l'ensemble des structures de restauration collective du territoire (lycées, écoles, EHPAD...).

Cette plateforme connaît une dynamique de développement encourageante :

- plus de 30 producteurs proposent aujourd'hui plus de 200 références (produits laitiers, œufs, fruits et légumes de saison, légumineuses, jus de pomme, pommes de terre, viandes...) ;
- le volume de commandes a fortement progressé, passant de 34 000 € en 2024 à 100 000 € en 2025.

Le Département maintient son engagement en apportant un soutien financier de 30 000 € à ce dispositif qui devra s'adapter pour répondre aux nouveaux enjeux.

Ce sera un des thème central des Assises aubois de l'alimentation durable organisées par le Département en 2026

Il poursuit également son partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Aube, notamment à l'occasion du Salon international de l'agriculture.

■ L'Aube accélère le déploiement des Espaces naturels sensibles

Troisième commission - Rapport 3

Afin de préserver la richesse écologique exceptionnelle de son territoire, le Département de l'Aube déploie une politique ambitieuse en faveur des Espaces naturels sensibles (ENS), structurée autour d'un Schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS).

Cette stratégie s'articule autour de plusieurs grandes priorités :

- **assurer un équilibre territorial**, en favorisant un accès plus équitable à la nature et en accompagnant le développement des ENS sur l'ensemble du territoire ;
- **préserver et valoriser les paysages**, garants de l'identité auboise ;
- **protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques**, tout en anticipant les effets du changement climatique ;
- **renforcer la biodiversité**, en faisant des ENS des espaces de référence et en mobilisant les acteurs locaux ;
- **développer les actions pédagogiques**, en ouvrant davantage ces sites au public ;
- **favoriser l'insertion professionnelle**, à travers des actions menées au sein des ENS.

À ce jour, six sites ont été labellisés « Espace naturel sensible » par le Département :

- les prairies humides de Davrey, premier site labellisé en juillet 2024 ;
- les prairies du Ham (Hampigny et Lentilles) ;
- le Savart du Bas de Vau (Sainte-Maure) ;
- la pelouse du Moulin à vent (Baroville) ;
- l'Étang du Grand Verdat (Maizières-lès-Brienne, Juzanvigny et Épothémont) ;
- le Parc de la Rochefoucauld (Estissac).

Pour accompagner la poursuite de ce déploiement, une enveloppe de 100 000 € est inscrite au budget 2026.

■ Développer une lecture publique accessible et innovante

Deuxième commission – rapport 8

À travers son Schéma départemental de développement de la lecture publique 2024-2029, le Département de l'Aube réaffirme son engagement en faveur d'un accès élargi à la culture et d'un accompagnement renforcé des collectivités dans l'évolution de leurs bibliothèques.

Ce schéma s'articule autour de deux grandes orientations :

- **développer des réseaux de bibliothèques attractifs;**
- **renforcer les partenariats entre le Département et les collectivités**, notamment via des conventions structurantes, des engagements partagés, des dispositifs d'ingénierie et le développement des contrats territoire-lecture, en s'appuyant sur le rôle central de la Médiathèque départementale de l'Aube.

Dès 2025, cette ambition se traduit par l'évolution des modes d'intervention et le déploiement de nouvelles actions :

- une adaptation des services de la Médiathèque départementale de l'Aube aux besoins des structures, y compris dans les communes de plus de 10 000 habitants, avec une offre enrichie (livres, CD, DVD, ressources numériques, jeux de société et vidéo, instruments de musique), ainsi qu'un accompagnement en matière d'animation, de formation et d'équipements numériques ;
- un soutien à la création de nouveaux services au sein des bibliothèques, afin de mieux répondre aux attentes des usagers ;
- la mise en place de conventions de partenariat reposant sur des engagements concrets et partagés, permettant de coordonner des actions culturelles sur l'ensemble du territoire (Pop l@b en bibliothèque(s), Sciences en bibliothèque(s), Partir en livre, Premières pages...) ;
- le déploiement de contrats d'objectifs de coopération locale pour les bibliothèques-relais, contribuant à un maillage territorial renforcé et au soutien des animations.

À travers cette stratégie, le Département affirme sa volonté de faire des bibliothèques de véritables lieux de vie, d'échange et d'innovation culturelle, accessibles à tous les Aubois.

■ Faire de la culture un moteur d'attractivité territoriale

La Cité du Vitrail

Quatrième commission – Rapports 8

Depuis son inauguration en décembre 2022, la Cité du Vitrail a accueilli plus de 236 000 visiteurs, confirmant son attractivité. Le Département entend consolider ce succès en renouvelant l'offre et en diversifiant les propositions culturelles.

Plusieurs temps forts rythmeront l'année 2026 :

- l'exposition « *Passavant le meilleur ! La Champagne au temps des comtes* », présentée du 5 mai au 31 octobre, réunissant près de 300 œuvres ;
- deux expositions thématiques : « *Nouvelles Reines* » (du 5 mai au 31 octobre 2026) et « *Vitrail et Modes* » (du 7 décembre 2026 au 1er mars 2027) ;
- une programmation riche et accessible à tous : Nuit des musées, Journées de l'archéologie, Journées européennes du patrimoine, Salon du livre, soirées jeux de société, week-end « *Vitrail au grand air* », projet « *La Cité accessible* » et cycles de conférences.

La Route du Vitrail : 5 ans de valorisation du patrimoine

À l'occasion de ses cinq ans, la Route du Vitrail renforce sa visibilité et son attractivité grâce à :

- l'installation de bornes de signalisation ;
- la création d'une estampille et d'un QR code pour identifier les œuvres ;
- une campagne de communication dédiée ;
- l'organisation d'un concours photo ;

- l'intégration de nouveaux sites ouverts au public.

Des partenariats scientifiques renforcés

Le Département développe également les coopérations scientifiques :

- un programme d'analyse des vitraux troyens du XIIe siècle, en partenariat avec la Sorbonne ;
- l'organisation d'une journée d'étude ;
- une convention avec l'Institut national du patrimoine (INP) pour la formation des restaurateurs spécialisés en vitrail.

Avalleur : un site patrimonial et culturel en plein essor

Quatrième commission – Rapports 9

La commanderie templière d'Avalleur confirme son rôle de site culturel et touristique majeur, avec plus de 11 000 visiteurs accueillis lors de la dernière saison.

Les travaux de restauration et d'aménagement se poursuivent (deuxième tour de la porterie, ancien pigeonier, grange), tandis que la programmation 2026 s'annonce particulièrement riche :

- ateliers pédagogiques en lien avec l'Éducation nationale ;
- activités dédiées aux tout-petits (0-3 ans) ;
- conférence autour du bestiaire médiéval ;
- dégustations de produits locaux et découverte de la biodiversité ;
- événements sportifs et nature (Trail « L'Aube des Templiers », randonnée semi-nocturne) ;
- concert de l'ensemble « Rue des Chantres » ;
- soirée d'observation des étoiles ;
- fête médiévale et nombreuses animations.

Une programmation culturelle et pédagogique ambitieuse

Quatrième commission – Rapports 9

Le service Valorisation culturelle et pédagogique pilote une offre diversifiée, en lien avec la Cité du Vitrail. Autour de l'exposition « *Passavant le meilleur ! La Champagne au temps des comtes* », plusieurs rendez-vous viendront enrichir la programmation :

- un colloque international consacré aux « *réseaux de pouvoir au temps des comtes de Champagne* » ;
- une journée d'étude sur le « *commerce international médiéval* » ;
- un cycle de conférences, dont certaines délocalisées ;
- deux concerts.

Le Département accompagne également les initiatives culturelles locales à travers des conventions de développement culturel avec les communes et en soutenant les labels et itinéraires culturels du territoire.

■ Une stratégie touristique tournée vers l'attractivité et la transition

Quatrième commission – Rapports 4

Dans un contexte de légère baisse de la fréquentation en 2025, le Département de l'Aube entend poursuivre sa dynamique de conquête touristique en s'appuyant sur ses atouts culturels, patrimoniaux et naturels, ainsi que sur l'action de l'agence Aube en Champagne Attractivité (ACA).

Pour piloter cette stratégie, l'ACA déploie un programme d'actions structuré autour d'indicateurs de performance (KPI), articulé autour de trois grands enjeux :

- **renforcer l'attractivité et la lisibilité de la destination Aube en Champagne :**
consolidation du code de marque, évolution des campagnes de notoriété et promotion d'un positionnement différenciant autour du slow tourisme, faisant de l'Aube un véritable laboratoire de la ruralité touristique ;
- **développer une économie touristique durable :**
enrichissement de l'offre, soutien aux événements et à l'innovation, repositionnement du Club des réceptifs, lancement d'un nouveau site dédié au tourisme d'affaires, démarche de labellisation « Destination innovante durable » et valorisation des grands congrès accueillis sur le territoire ;
- **anticiper les transitions et renforcer la coopération territoriale :**
amélioration des outils d'observation et de pilotage, animation renforcée des réseaux professionnels, mise en œuvre des actions issues des Assises du tourisme et intégration des enjeux climatiques et sociaux.

À travers cette feuille de route, le Département affirme son ambition : inscrire durablement l'Aube comme une destination touristique attractive, responsable et innovante.

■ Accompagner les missions des sapeurs-pompiers

Cinquième commission – Rapport 25

Un engagement financier fort pour la sécurité civile

En 2026, le Département de l'Aube consacre 11 M€ à la sécurité civile, traduisant son engagement constant aux côtés des sapeurs-pompiers. Cette enveloppe se répartit entre :

- 10 M€ dédiés au fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), en hausse de 4,7 % par rapport à 2025 ;
- 1 M€ consacré à l'investissement, notamment pour la poursuite des travaux dans les centres de secours (dont celui de Ramerupt), ainsi que pour l'acquisition de véhicules, de matériels et d'équipements de protection.

Un modèle fondé sur le volontariat

L'Aube compte 2 268 sapeurs-pompiers, dont :

- 162 professionnels ;
- 894 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) du corps départemental ;
- 1 374 sapeurs-pompiers volontaires issus des corps communaux de première intervention.

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent ainsi 94 % des effectifs dans l'Aube, contre 82 % au niveau national. Ce modèle, fondé sur l'engagement citoyen, constitue un pilier essentiel du dispositif de secours.

Le SDIS poursuit donc ses efforts pour soutenir et renouveler le volontariat, enjeu majeur pour garantir la qualité et la continuité des interventions sur l'ensemble du territoire.